

SOUS COMMISSION BAPES

SVT- MI - PCT - HG - LM – Anglais- EPS

- Rapport de sous commission
- Spécimen d'épreuves et corrigés types
- Matières à retenir et format

SVT-MI-PCT-HG-LM-Anglais-EPS

Examen National de BAPES 2017

Epreuve spécimen

Spécimen d'Epreuve de tronc commun

Durée : 3 heures

Coefficient 3

Consigne : Le texte ci-après décrit des comportements de trois enseignants. Lis attentivement et réponds aux questions qui suivent

Un enseignant est affecté à Sô-Ava, une commune lacustre du Bénin. Il prend service deux mois après la rentrée. Il justifie son retard par la montée des eaux de septembre à décembre. Il va au cours à volonté sans préparation aucune et accuse aussi de retard. Il ne fait plus de correction collective après les devoirs et est toujours pressé de rentrer chez lui à Akassato, une localité urbaine et sur terre ferme. L'administration, les élèves et l'association des parents d'élèves se plaignent de lui. Il persiste néanmoins dans son comportement.

Par ailleurs, dans votre établissement, il y a un enseignant qui parle très fort et ne met pas les apprenants en activité. Un collègue de la classe voisine envoie un élève lui dire de cesser de crier sur les élèves. Celui-ci s'énervé et augmente le volume de sa voix. Tout l'établissement pouvait l'entendre. Il pose aussi simplement et seulement les notes sur les copies.

Questions

- 1-Relève les fautes commises par chacun des enseignants.
- 2-Définis les notions suivantes : la pédagogie, la pédagogie différenciée, le constructivisme et le socioconstructivisme.
- 3-Etablis la différence entre les notions de déconcentration et de décentralisation des services tout en positionnant la direction départementale de l'enseignement
- 4-Montre comment apprécier la production des élèves.
- 5-Démontre la nécessité pour l'enseignant de connaître les différents âges de l'apprenant tout en précisant les grandes étapes de la période qui vous concerne.

SVT-MI-PCT-HG-LM-Anglais-EPS

Examen National de BAPES

2017

Corrigé type spécimen de l'épreuve de tronc commun

Durée : 3 heures

Coefficient 3

1- Cette question concerne les comportements de trois enseignants en déphasage vis-à-vis de la déontologie du métier d'enseignant. Ce faisant, ils commettent des fautes professionnelles graves.

1-1- Le premier n'a pas pris service à temps. Il justifie son retard par la montée des eaux dans la commune de Sô-Ava de Septembre à Décembre. Or, aucun enseignant agent permanent de l'Etat ne ou contractuel ne doit prétexter des conditions austères d'un milieu pour s'empêcher de prendre service dans un délai réglementaire.

Pire, il accuse de retard pour aller à un cours qu'il n'a même pas préparé et rentre encore tôt. C'est un enseignant désinvolte qui ne respecte pas la déontologie du métier d'enseignant. Car, il ignore tout du bon comportement que doit avoir un éducateur. En outre, quand il fait des devoirs, il ne fait pas de corrections collectives. L'absence de corrections collectives est un danger pour le travail scolaire. Cela donne lieu à tous les abus et ne met pas les apprenants en sécurité ; le correcteur pouvant tricher avec les notes. Ils ne savent pas à quoi s'en tenir.

1-2- Les deux autres enseignants ne devraient pas avoir d'intermédiaire entre eux pour régler ce grave problème qui concerne les conduites à tenir en classe par rapport à l'intensité (niveau sonore) de la voix surtout qu'il s'agit d'un apprenant. Ils devraient se voir pour le régler entre eux ; à la rigueur l'administration est saisie par le plaignant.

2- Je définis les notions suivantes :

2-1- Pédagogie

La pédagogie vient de pais qui veut dire enfant et de agôgué qui signifie conduite. Le pédagogue était l'esclave attaché à une famille et chargé de conduire l'enfant à l'école. Son rôle a gagné très vite en estime d'autant plus qu'il est devenu, très vite, surveillant, conseiller pédagogique et directeur de conscience. Elle relève à la fois de l'art, de la science, de la technique et d'une théorie pratique de l'action éducative (René Hubert).

2-2-Pédagogie différenciée

Dans leur progrès, les recherches sur les styles cognitifs et la relation éducative ont mis l'accent sur la complexité de l'acte d'apprentissage et la diversité des individus. Il existe plusieurs types de style cognitif dans les classes. Cela oblige l'enseignant à savoir que les apprenants n'apprennent pas de la même façon. Ce terme a été créé par Louis Legrand au début des années 70 et

SVT-MI-PCT-HG-LM-Anglais-EPS

repose sur les techniques de traitement des informations, la restitution de l'information et le fonctionnement intellectuel.

Par ailleurs, Jean-Pierre Astolfi montre que les différences de styles cognitifs se situent à trois niveaux :

- au niveau socioculturel : les valeurs, les croyances, les histoires familiales, les codes de langage et les types de socialisation diffèrent selon l'origine sociale.

- au niveau cognitif : les processus mentaux d'acquisition des connaissances dépendent des stades de développement opératoires, des modes de pensée, des représentations et des stratégies d'apprentissage que développe chaque enfant.

- au niveau psycho-affectif : le vécu et la personnalité des individus déterminent leur motivation, leur volonté, leur créativité, leur curiosité et leurs rythmes d'apprentissage.

En somme, la pédagogie différenciée cherche à récupérer tous les apprenants d'autant plus qu'elle tient compte du style cognitif de chacun d'eux.

2-3-Constructivisme

L'approche constructiviste considère que les nouvelles connaissances s'acquièrent graduellement par la mise en relation de l'apprenant avec les connaissances antérieures. La conception d'une réalité ou d'une vérité s'élabore à partir des perceptions personnelles.

2-4-Le socioconstructivisme

Le socioconstructivisme, quant à lui, est issu du constructivisme ; il y ajoute simplement la dimension de contact avec les autres dans le processus d'apprentissage et surtout d'intégration des connaissances. L'élève travaille avec ses pairs, compare ses perceptions avec les leurs et celles de l'enseignant et se substitue à chacun d'eux. Selon le socioconstructivisme, il importe à l'élève de maîtriser la spécificité des connaissances et des points de vue. Ceci ouvre l'école à la tolérance et toutes les interactions doivent être exploitées : élève-élève, élève-enseignant et élève-groupe. C'est d'ailleurs à juste titre que Pierre Clermont (1980) affirme que la confrontation est la source du développement et que l'interaction avec les autres est un facteur déterminant dans l'efficacité de l'apprentissage. Cette approche devient incontournable aujourd'hui surtout pour la professionnalisation de la formation.

3- Différence entre décentralisation et déconcentration puis place de la direction départementale

La déconcentration

C'est le fait de déconcentrer. C'est le mode d'organisation administrative dans lequel certains pouvoirs sont conférés à des agents qui sont détachés en province ou préfecture et dépendent directement du pouvoir central.

La décentralisation

La décentralisation est un système d'administration consistant à permettre à une collectivité humaine ou à un service de s'administrer sous le contrôle de l'Etat, en les dotant d'une personnalité juridique, d'autorités propres et de ressources. C'est une technique de transfert de compétences à des organes élus. Pour son effectivité, il faut :

SVT-MI-PCT-HG-LM-Anglais-EPS

3-1- L'octroi de la personnalité juridique au territoire ou au service

3-2- Existence d'affaires propres ou compétences fixées par la loi

3-3- L'élection des organes

3-4- l'autonomie financière

3-5-L'autorité de tutelle

Place de la direction départementale :

La direction départementale est un service déconcentré du pouvoir central.

4- Appréciation de la production des apprenants par les enseignants

Depuis Skinner, on sait que les appréciations sont des renforcements spécifiques qui ont un impact sur les apprenants et même leurs activités. Si elles prennent l'allure d'une injure, d'une insulte ou d'une humiliation, les apprenants qui sont pour la plupart des pubères en ressentent un dégoût et ne s'intéressent plus à la matière. A quoi bon de continuer à apprendre une matière si l'enseignant se moque de moi se dit l'apprenant.

Par contre, les appréciations sur les copies doivent être positives et constructives. Il s'agit de relever à la fois les efforts fournis par les apprenants de même que les erreurs commises en montrant que l'erreur est un appel à l'aide. Dans tous les cas, il faut éviter les feed-backs négatifs et aussi de surcharger la copie par les coups de bic rouge. Il importe aussi de poser sur la copie la note qui convient sans tricher avec sa conscience. L'évaluation vise la justice.

5- Nécessité de connaître les différents âges des apprenants

La psychologie fournit à la pédagogie l'une de ses bases scientifiques. La psychologie génétique a permis de savoir que chaque âge correspond à un stade de développement. L'enfant développe selon les âges un comportement spécifique que l'enseignant doit connaître pour mieux l'encadrer. C'est ici qu'il faut rappeler le cri d'alarme de Rousseau qui invitait les parents à connaître leurs enfants. On peut prendre l'exemple des crises d'opposition, du complexe d'œdipe et de l'adolescence qui constituent des comportements normaux que développent l'enfant ou l'adolescent à ses âges. L'éducateur doit pouvoir en tenir compte pour ne pas mal agir.

C'est la période de l'adolescence qui concerne les enseignants du secondaire. On observe deux grandes étapes : le stage pré-pubertaire (11 à 14 ans) et le stade pubertaire (15-17 ans) et la période post-pubertaire ou grande adolescence (18-20 ans).

Chaque question est notée sur 4 points

FIN

COMMISSION EDUCATION ET FORMATION Sous-commission BAPES

Spécimen et corrigés type des épreuves de Spécialité, de Tronc Commun et de Pratique
Professionnelle

SVT-MI-PCT-HG-LM-Anglais-EPS

SVT-MI-PCT-HG-LM-Anglais-EPS

Examen National de BAPES 2017

Epreuve spécimen

SPECIMEN D'ÉPREUVE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Durée : 3 heures

Coefficient 3

Consigne : cette épreuve comporte deux parties qui doivent être obligatoirement traitées par le candidat

Partie I : Répondre aux questions ci-après

1. Dis pourquoi un enseignant doit formuler des objectifs d'apprentissage.
2. Un enseignant affirme que pour formuler des objectifs d'apprentissage, il utilise les verbes : connaître, comprendre, apprendre, savoir, percevoir, ... Dis ce que tu en penses.
3. La dévolution et l'institutionnalisation sont des étapes importantes du processus d'enseignement-apprentissage. Définis et explique chacune de ces étapes
4. Pour Comenius (1639) les règles de l'enseignement dépendent de la nature du savoir à enseigner et de la nature du sujet à qui l'on veut l'enseigner. Vrai ou Faux ?
5. La transposition didactique est un processus : Explique.

Partie II : Elaboration de séquence didactique

1. Énonce un contenu de savoir au programme de la classe de 5^{ème} de ta discipline d'enseignement.
2. Propose une fiche de conduite de son enseignement-apprentissage et son déroulement de façon concrète en précisant les activités de l'enseignant et des apprenants
3. Énumère les difficultés que peuvent rencontrer les apprenants dans le processus d'apprentissage de ce contenu de savoir.

SVT-MI-PCT-HG-LM-Anglais-EPS

Examen National de BAPES

2017

CORRIGE TYPE SPECIMEN DE L'EPREUVE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Durée : 3 heures

Coefficient 3

Partie I : Répondre aux questions ci-après

1. La rédaction des objectifs visés par un dispositif a deux portées complémentaires :

- ☞ clarifier les objectifs de l'enseignant pour lui permettre d'avoir le meilleur alignement possible entre les objectifs, le dispositif et l'évaluation,
- ☞ fournir aux apprenants un repère sur ce qu'ils devront savoir faire à la fin de l'activité et sur le niveau d'exigence des enseignants.

Donc, des objectifs bien rédigés devraient permettre :

- aux enseignants de pouvoir les annoncer de façon claire, nette et précise,
- aux enseignants de concevoir facilement les dispositifs d'évaluation, aux apprenants de s'auto-évaluer facilement. (2 pts)

2. Les verbes employés pour rédiger les objectifs spécifiques sont plus précis que ceux utilisés pour les objectifs généraux

Le verbe qui décrit l'objectif spécifique doit décrire de façon précise l'effet attendu, ils traduisent des gestes, des actions, des performances observables.

On conseille d'éviter des verbes vagues pour lesquels il sera difficile d'imaginer comment vérifier si l'objectif est atteint : connaître, comprendre, apprendre, savoir, percevoir, ... sont trop vagues, la difficulté se reportera sur l'évaluation. (2 pts)

On peut utiliser les verbes de la taxonomie de Bloom qui associe à six niveaux de compétences des verbes d'actions.

Niveau	Verbes indicatifs des capacités
Connaissance	Définir, identifier, nommer, énumérer, dire avec ses propres mots, ...
Compréhension	Décrire, résumer, expliquer, interpréter, ...
Application	Utiliser, résoudre, construire, démonter, calculer, dériver, ...
Analyse	Analyser, distinguer, comparer, faire le choix, ...

SVT-MI-PCT-HG-LM-Anglais-EPS

Synthèse	Concevoir, rédiger, planifier, réaliser, faire un exposé, produire, mettre au point
Evaluation	Justifier, défendre, juger, argumenter, critiquer, évaluer, ...

3. La dévolution consiste pour l'enseignant, non seulement, à proposer à l'élève une situation qui doit susciter chez lui une activité non convenue, mais aussi à faire en sorte qu'il se sente responsable de l'obtention du résultat proposé, et qu'il accepte l'idée que la solution ne dépend que de l'exercice des connaissances qu'il possède déjà. L'élève accepte une responsabilité dans des conditions qu'un adulte refuserait puisque s'il y a problème puis création de connaissance, c'est parce qu'il d'abord doute et ignorance.

L'institutionnalisation est le processus dans et par lequel l'enseignant signifie aux élèves les savoirs ou les pratiques qu'il leur faut retenir comme les enjeux de l'apprentissage attendu. (2 pts)

4. Pour Comenius (1639) les règles de l'enseignement dépendent de la nature du savoir à enseigner et de la nature du sujet à qui l'on veut l'enseigner. Faux (2 pts)

5. « *Un contenu de savoir ayant été désigné comme savoir à enseigner subit dès lors un ensemble de transformations adaptatives qui vont le rendre apte à prendre place parmi les objets d'enseignement. Le "travail" qui d'un objet de savoir à enseigner fait un objet d'enseignement est appelé la transposition didactique* »

La transposition est alors l'action de transposer.

Transposer,

- c'est changer de place : amener le savoir qui est universitaire à la portée des élèves,
- intervertir l'ordre de quelque chose : intervertir l'ordre du savoir pour le présenter aux élèves,
- présenter quelque chose dans un autre contexte : présenter le savoir élaboré dans un contexte universitaire dans un contexte scolaire,
- placer un fait dans une autre époque : présenter maintenant un fait ou phénomène étudié dans un temps ancien
- faire changer de forme ou de contenu en passant dans un autre domaine : transformer un contenu de savoir universitaire en un contenu de savoir scolaire,

La transposition didactique est alors :

- l'action de présenter le savoir à un élève dans un contexte donné
- l'action de partager le savoir avec les apprenants,
- l'action d'organiser le savoir avec les apprenants,
- l'action de structurer le savoir avec les apprenants
- l'action de présenter le savoir en faisant changer son contenu, sa forme d'une manière plus assimilable par l'apprenant. (2 pts)

Partie II : Elaboration de séquence didactique

1. Le candidat a énoncé un contenu de savoir au programme de la classe de 5^{ème} de sa discipline d'enseignement. (2 pts)

SVT-MI-PCT-HG-LM-Anglais-EPS

2. Le candidat a proposé la fiche pédagogique pour l'enseignement-apprentissage du contenu de savoir énoncé, de façon concrète en suivant les prescriptions institutionnelles dans sa discipline d'enseignement. Il a présenté le déroulement en indiquant ce que feront les élèves et ce que fera l'enseignant. (6 pts)

3. Le candidat a fait une analyse de l'enseignement du contenu de savoir proposé et a énuméré les difficultés que peuvent rencontrer les apprenants dans le processus d'apprentissage de ce contenu de savoir. (2 pts)

SVT-MI-PCT-HG-LM-Anglais-EPS

SPECIMEN D'ÉPREUVE DE SPECIALITE : ÉPREUVE ORALE

L'épreuve de spécialité est orale. En effet, les candidats sont destinés à l'exercice du métier d'enseignement qui nécessite une communication adéquate dans une discipline précise.

Selon chaque filière, un bloc de domaines de connaissances fondamentales est tiré au sort pour faire objet d'évaluation. Le résultat du tirage au sort est notifié aux candidats un (1) mois avant l'examen. Cet examen est conduit par un jury de deux (2) ou trois (3) interrogateurs pour un groupe de 2 ou 3 candidats ensemble. Les membres du jury sont de la même spécialité d'enseignement que celui des candidats. Les candidats d'un groupe à interroger peuvent avoir la même note ou non. Pendant cet examen, le jury propose aux candidats des sujets aux choix à préparer pendant une durée de 20 à 30 minutes, selon les domaines de connaissances du bloc retenu au tirage au sort. Le jury récupère et apprécie les productions des candidats avant de leur demander de les présenter. Le jury conduit un échange au cours duquel chaque candidat à l'occasion de justifier et de défendre sa production. Le jury apprécie chaque candidat suivant une grille de notation sur vingt comme suit :

Présentation de la production : 5 points

Pertinence de la production et maîtrise des connaissances requises : 10 points

Comportement du candidat et attitude devant le jury : 5 points

Les blocs de connaissances à soumettre au tirage par filière sont les suivants :

⇒ **Filière Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)**

Bloc 1 : Géologie ; Physiologie végétale et animale

Bloc 2 : Zoologie et Microbiologie

Bloc 3 : Botanique et Biologie Cellulaire

⇒ **Filière Mathématiques - Informatique (MI)**

Bloc 1 : Equations différentielles et calculs intégrales

Bloc 2 : Calcul différentiel dans P^n

Bloc 3 : Fonctions ; Diagonalisation des matrices et formes bilinéaires symétriques

⇒ **Filière Physique, Chimie et Technologies (PCT)**

Bloc 1 : Electricité et Chimie minérale

Bloc 2 : Mécanique et Chimie générale

Bloc 3 : Optique et Chimie des solutions

SVT-MI-PCT-HG-LM-Anglais-EPS

⇒ **Filière Histoire et Géographie (HG)**

Bloc 1 : Epistémologie et grands concepts de la géographie ; Initiation aux sciences historiques

Bloc 2 : Les résistances africaines face à l'impérialisme européen ; Géographie physique (géomorphologie ; climatologie ; éléments d'écologie)

Bloc 3 : Histoire nationale du Dahomey et du Bénin de la colonisation à nos jours ; Géographie du Bénin

Bloc 4 : Décolonisation en Afrique et en Asie ; Géographie des transports, du commerce et des communications

⇒ **Filière Lettre Modernes (LM)**

Bloc 1 : Littérature africaine

Bloc 2 : Narratologie

Bloc 3 : Littérature française au XVIII^e siècle

⇒ **Anglais**

Bloc 1 : Thème - version ; Civilisation américaine

Bloc 2 : Littérature africaine ; Grammaire anglaise

Bloc 3 : Phonétique et phonologie anglaise ; Civilisation africaine

⇒ **Filière Education Physique et Sportive (EPS)**

Bloc 1 : Physiologie Neuromusculaire, métabolisme et APS ; Anatomie descriptive du squelette

Bloc 2 : Physiologie des grandes fonctions et Exercices ; Anatomie fonctionnelle du corps humain

Bloc 3 : Biomécanique ; Gymnastique

COMMISSION EDUCATION ET FORMATION Sous-commission BAPES

FORMAT ET MATIERES DE REFERENCE POUR L'ELABORATION DES EPREUVES

Abomey et Bohicon, les 23, 24, 25 et 26 mai 2017

**ATELER SUR L'ORGANISATION DES EXAMENS NATIONAUX
DE LICENCE PROFESSIONNELLE**

Propositions pour l'élaboration des spécimens des épreuves et corrigés types

COMMISSION « EDUCATION ET FORMATION »

Sous-commission BAPES

Synthèse des travaux

COMMISSION EDUCATION ET FORMATION Sous-commission BAPES

FORMAT ET MATIERES DE REFERENCE POUR L'ELABORATION DES EPREUVES

Les discussions ont permis de retenir ce qui suit :

Dans toutes les épreuves, les connaissances à évaluer doivent se retrouver dans le cursus de formation de la 1^{ère} à la 3^{ème} année (les six semestres de la formation)

L'examen national de BAPES est constitué de trois épreuves comme suit :

- Epreuve de spécialité (Durée : ; Coefficient 4)
- Tronc commun : Epreuve de Psychopédagogie et législation scolaire (Durée : 3h ; coefficient 3)
- Pratique professionnelle : Epreuve de Didactique des disciplines (Durée : 3h ; coefficient 3)

Les éléments ci-après ont été retenus pour la confection des épreuves et corrigés types.

✓ Epreuve de Psychopédagogie :

L'épreuve de Psychopédagogie a un format d'étude de cas et permet aux candidats de rechercher des éléments de réponses dans les acquisitions pour faire une production cohérente. Elle regroupe les matières suivantes : Psychologie, Pédagogie, Législation scolaire.

Les contenus de formation ci-après feront objet de l'épreuve d'évaluation :

- Psychologie de l'adolescent (Pré-puberté et puberté)
- Pédagogie générale
 - Grands courants de la pensée pédagogique
 - Introduction à la sociologie de l'Education
 - Dynamique de groupe et animation
 - Analyse des relations éducatives
 - Déontologie de la profession enseignante
- Législation scolaire
 - Fondements de la législation scolaire
 - Analyse des textes et lois régissant la législation scolaire (loi d'orientation de l'Education nationale avec les décrets d'application et les arrêtés)

En résumé voici de façon succincte la description de l'épreuve de Psychopédagogie :

- ⇒ une question sur les grands courants de la pensée pédagogique,
- ⇒ une qui concerne les aspects conceptuels de l'éducation.

COMMISSION EDUCATION ET FORMATION Sous-commission BAPES

FORMAT ET MATIERES DE REFERENCE POUR L'ELABORATION DES EPREUVES

- ⇒ une question qui a trait à la psychologie
- ⇒ une question sur les relations éducatives,
- ⇒ une question qui concerne la législation scolaire et la déontologie du métier d'enseignement.

La déontologie et la législation scolaire compte pour 8 points et les autres sciences de l'éducation sont notées sur 12 points. L'esprit qui a présidé à l'élaboration de l'épreuve a été d'en faire un tout compact pour vérifier les compétences acquises par les candidats tout en restant assez pratique. Car ce sont les cas qui ont permis de déboucher sur les questions.

✓ Epreuve de Didactique des disciplines :

L'épreuve de Didactique des disciplines évalue les connaissances théoriques générales en Didactique des disciplines et demande une proposition d'élaboration de dispositif didactique ou d'évaluation des apprentissages d'apprenants. Il s'agit de l'élaboration de séquence didactique adéquate ou de l'élaboration d'un outil d'évaluation des apprentissages des apprenants d'une classe du premier cycle de l'enseignement secondaire conformément aux programmes d'étude en vigueur. La partie sur l'évaluation des connaissances théoriques comprend, des QCM et/ou de Quiz, la rédaction de courtes explications sur des notions et/ou concepts et la rédaction d'une courte réflexion. La deuxième partie est nécessairement sur l'élaboration d'outil d'exercice du métier qui permet au candidat de faire une production cohérente et de prendre position. La production du candidat est relative à la discipline d'enseignement pour lequel le candidat est formé. Dans tous les cas la tâche demandée doit être explicite et précise. La première partie sur les connaissances théoriques générales est notée sur 10 points et la deuxième partie sur l'élaboration de séquence ou d'outil d'évaluation est notée sur 10 points.

En résumé voici de façon succincte la description de l'épreuve de Didactique des disciplines.

Partie I (théorique)	Partie II (pratique)
1/3 des questions sous forme de QCM et/ou Quiz	Demande de l'élaboration d'une séquence didactique sur un ou des contenus précis ainsi que la présentation de son déroulement et éventuellement les difficultés Ou Demande de l'élaboration d'un outil d'évaluation des apprentissages : épreuve, éléments de correction ; grille de notation
1/3 des questions demandant d'expliquer une notion précise / un concept précis	
1/3 des questions demandant une courte réflexion sur une situation didactique précise et de prendre position	